

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **9 août 2021** à 19 h 00.

### PERSONNES PRÉSENTES :

Siège #1 - Monsieur Pierre Lemay  
 Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière  
 Siège #3 - Monsieur Philippe Jean  
 Siège #4 - Monsieur Michel Landry  
 Siège #5 - Monsieur Guy Durand  
 Siège #6 - Monsieur Gérald Lemay

### PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

252-08-2021

### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 12 juillet 2021
  - 3.2 - Séance extraordinaire du 4 août 2021
- 4 - ADMINISTRATION
  - 4.1 - Gestion budgétaire et approbation des comptes
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - LÉGISLATION
  - 6.1 - Avis de motion et dépôt du projet 1 / REG 288-2021 dont le sujet est « Fonds de roulement »
  - 6.2 - Avis de motion et dépôt du projet 1 / REG 289-2021 dont le sujet est « Fonds réservé - FAMILLES LEMAY, dit DELORME, dit POUDRIER »
  - 6.3 - Avis de motion et projet 1 / REG 291-2021 dont le sujet est « Réserve financière – Centre-Chartier-de-Lotbinière »
  - 6.4 - Avis de motion et projet 1 / REG 292-2021 dont le sujet est « Réserve financière – Dépôt du rôle d'évaluation »
  - 6.5 - Adoption du projet final du règlement REG 283-2021 dont le sujet est « Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés » dont l'acronyme est « RHSPPPP »
  - 6.6 - Politique de capitalisation et amortissement des dépenses en immobilisations
- 7 - AFFAIRES COURANTES
  - 7.1 - Modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal
  - 7.2 - Déclaration d'intérêt pour l'adhésion au Programme de soutien au loyer (PSL) Santé mentale
  - 7.3 - Semaine des municipalités - Publicité / Journal le Peuple Lotbinière
  - 7.4 - Mandat - BC2
  - 7.5 - Ouverture du poste - Responsable des infrastructures
- 8 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RURALITÉ
  - 8.1 - Demande d'approbation de PIIA – 7545, route Marie-Victorin / Refaire le mur

côté ouest et changer toutes les fenêtres du mur latéral (modèle identique) et remplacer les fenêtres de la façade arrière par des fenêtres à guillemettes

**8.2** - Demande d'approbation de PIIA – 7513, route Marie-Victorin / Travaux de rénovation de la galerie avant et des deux escaliers aux extrémités

**8.3** - Fermeture et affectation, au domaine privé de la municipalité de Lotbinière, d'une partie du chemin de la Vieille Église connue et désignée comme étant une partie du lot 5 878 355

**9** - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**10** - TRANSPORT

**10.1** - Acquisition d'outillage

**10.2** - Octroi – Élagage des arbres

**11** - HYGIÈNE DU MILIEU

**11.1** - Informatif – Suivi des démarches sur le projet de prolongement du réseau d'eau potable

**11.2** - Informatif - Installations pour les matières résiduelles de la falaise Nadeau

**12** - LOISIRS, FAMILLE ET ORGANISMES

**12.1** - Informatif – Halte camping de Lotbinière

**13** - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

**14** - VARIA

**14.1** - Mandat - Stantec / Plans, devis et surveillance ponctuelle des travaux

**14.2** - Informatif - Bibliothèque "Au fil des pages" / Rapport de visite

**14.3** - Motion de remerciements - Jardins ouverts de Lotbinière

**15** - PÉRIODE DE QUESTIONS

**16** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Guy Durand

Et, résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**253-08-2021**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 12 juillet 2021**

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Gérald Lemay

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021 tel que proposé.

**254-08-2021**

#### **3.2 - Séance extraordinaire du 4 août 2021**

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Pierre Lemay

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 août 2021 tel que proposé.

### **4 - ADMINISTRATION**

**255-08-2021**

#### **4.1 - Gestion budgétaire et approbation des comptes**

**Considérant** que les membres du Conseil ont reçu un rapport démontrant l'état des revenus et dépenses de juillet, daté du 30 juillet 2021, et une liste des comptes à payer :

Il est proposé par Guy Durand

Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement d'accepter le rapport de la gestion financière, de ratifier les comptes incompressibles et de délégation de pouvoir et d'autoriser le paiement des comptes suivants tels que les documents présentés.

Présentation budgétaire de la période : 7

### Gestion budgétaire

Revenus prévus au budget 2021 :	1 707 903.00 \$
Revenus à ce jour:	1 502 288.63 \$
Dépenses au budget:	1 707 903.00 \$
Dépenses avant affectations:	919 415.53 \$
Affectations:	108 858.10 \$
Résultats après affectations:	474 015.00 \$

### Approbation des comptes au 30-07-2021

Comptes soumis pour la période 07-2021:	139 009.22 \$
Comptes soumis pour la période 08-2021:	862.46 \$
Salaires de la période 7 :	41 040.82 \$

## 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6 - LÉGISLATION

256-08-2021

#### 6.1 - Avis de motion et dépôt du projet 1 / REG 288-2021 dont le sujet est « Fonds de roulement »

Avis de motion et dépôt du projet 1 est donné par Pierre Lemay;

Que, ce projet dont le sujet est d'augmenter le fonds de roulement et ainsi diminuer les frais reliés à des emprunts à l'externe pour les enjeux de moins de 100 000,00 \$

Que, demande de dispense de lecture est faite, tous ayant reçu copie dudit projet 1 du règlement;

Que, un avis public sera publié sur le site Internet de la municipalité et dans le journal « Le Phare » du mois d'août 2021;

Que, le projet du REG 288-2021 soit disponible sur le site Internet de la municipalité pour consultation par le public.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

257-08-2021

#### 6.2 - Avis de motion et dépôt du projet 1 / REG 289-2021 dont le sujet est « Fonds réservé - FAMILLES LEMAY, dit DELORME, dit POUDRIER »

Avis de motion et dépôt du projet 1 est donné par Gérald Lemay;

Que, ce projet dont le sujet est de créer un fonds réservé à la suite d'un leg de l'Association des Familles Lemay, dit Delorme dit Poudrier au montant de 5 000.00 \$ exclusivement pour l'entretien du monument et du site commémoratif situées au sud du 7191, route Marie-Victorin;

Que, demande de dispense de lecture est faite, tous ayant reçu copie dudit projet 1 du règlement;

Que, un avis public sera publié sur le site Internet de la municipalité et dans le journal « Le Phare » du mois d'août 2021;

Que, le projet du REG 289-2021 soit disponible sur le site Internet de la municipalité pour consultation par le public.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

258-08-2021

#### 6.3 - Avis de motion et projet 1 / REG 291-2021 dont le sujet est « Réserve financière - Centre-Chartier-de-Lotbinière »

Avis de motion et dépôt du projet 1 est donné par Philippe Jean

Que, ce projet dont le sujet est de créer une réserve financière qui servira exclusivement à des fins de réparations majeures ou à un remplacement pour préserver le bâtiment et la mécanique du bâtiment (électricité, géothermie, plomberie, ascenseur, etc.);

Que, demande de dispense de lecture est faite, tous ayant reçu copie dudit projet 1 du règlement;

Que, un avis public sera publié sur le site Internet de la municipalité et dans le journal « Le Phare » du mois d'août 2021;

Que, le projet 1 du REG 291-2021 soit disponible sur le site Internet de la municipalité pour consultation par le public.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**259-08-2021**

**6.4 - Avis de motion et projet 1 / REG 292-2021 dont le sujet est « Réserve financière - Dépôt du rôle d'évaluation »**

Avis de motion et dépôt du projet 1 est donné par Guy Durand

Que, ce projet dont le sujet est de créer une réserve financière qui servira exclusivement à des fins de pourvoir à la dépense à venir pour le dépôt du rôle (cycle de trois ou six ans), en projetant le prochain dépôt du rôle à l'automne 2024;

Que, demande de dispense de lecture est faite, tous ayant reçu copie dudit projet 1 du règlement;

Que, un avis public sera publié sur le site Internet de la municipalité et dans le journal « Le Phare » du mois d'août 2021;

Que, le projet 1 du REG 292-2021 soit disponible sur le site Internet de la municipalité pour consultation par le public.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**260-08-2021**

**6.5 - Adoption du projet final du règlement REG 283-2021 dont le sujet est « Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés » dont l'acronyme est « RHSPPPP »**

Considérant qu'un avis de motion a été déposé par Philippe Jean à la séance extraordinaire du 2 juillet 2021;

Considérant que le projet 1 du REG 283-2021 a été déposé par la résolution 186-06-2021;

Considérant qu'un avis public a été publié dans le journal le Phare du mois de juillet 2021;

Il est proposé par Philippe Jean

Appuyé par Pierre Lemay

Michel Landry demande le vote

4 personnes votent pour le règlement tel que proposé

2 personnes votent contre

Que, demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement;

Que, le présent règlement abroge et remplace toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions du présent règlement;

Que, le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi dès sa promulgation;

Que, le règlement 283-2021 dont le sujet est « Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés » dont l'acronyme est « RHSPPPP » soit adopté à la majorité des conseillers présents.

**261-08-2021**

**6.6 - Politique de capitalisation et amortissement des dépenses en immobilisations**

Considérant que Pierre Lemay a déposé l'avis de motion et que le conseil a adopté par la résolution 256-08-2021 le projet 1 pour le REG 288-2021 constituant un fonds de roulement;

Considérant que le conseil municipal souhaite un cadre de référence servant à l'identification et la comptabilisation des dépenses en immobilisations et d'amortissement en fonction de critères préétablis par la municipalité et ayant une incidence significative sur la situation financière;

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Philippe Jean

Que, demande de dispense de lecture est faite pour cette politique, tous ayant reçu copie dudit projet de politique;

Que, la présente politique abroge et remplace toutes dispositions de politiques antérieures incompatibles avec les dispositions de la présente politique;

Que, la présente politique entre en vigueur dès son adoption.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **7 - AFFAIRES COURANTES**

**262-08-2021**

### **7.1 - Modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal**

Considérant que le Conseil municipal a adopté par la résolution 279-11-2020 le calendrier municipal pour les séances ordinaires en 2021;

Considérant que des élections municipales auront lieu le 7 novembre 2021 et que les membres ne pourront plus exercer leurs rôles à partir du 8 octobre 2021 sauf dans des situations de nécessité extrême;

Il est proposé par Philippe Jean

Appuyé par Gérald Lemay

Que, la séance prévue au calendrier le 12 octobre 2021 soit devancée au 4 octobre 2021 à 20:00 heures.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**263-08-2021**

### **7.2 - Déclaration d'intérêt pour l'adhésion au Programme de soutien au loyer (PSL) Santé mentale**

Il est proposé par Pierre Lemay

Appuyé par Philippe Jean

Que, le conseil municipal de Lotbinière, via son OMH, signifie son intérêt à soutenir 1 unité dans le cadre du Programme de soutien au loyer (PSL) Santé mentale (Clés en main Chaudière-Appalaches)

Que, le conseil municipal de Lotbinière accepte de payer une part de 10% de la différence entre le loyer payé en fonction des revenus du locataire et le coût du loyer réellement payé, considérant le montant plafond autorisé par la Société d'Habitation du Québec (SHQ).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**264-08-2021**

### **7.3 - Semaine des municipalités - Publicité / Journal le Peuple Lotbinière**

Considérant que la semaine des municipalités aura lieu du 12 au 18 septembre 2021 sous le thème : « Ma municipalité : ma qualité de vie! »;

Considérant que chaque année le Peuple Lotbinière publie un cahier spécial des municipalités de la MRC de Lotbinière;

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Guy Durand

Que, le conseil municipal participe par la publication d'une demi-page couleur dans le journal régional au coût de 566.00 \$ plus taxes si applicables;

Que, la dépense soit imputée au poste budgétaire 02.130.00.494.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**265-08-2021**

#### **7.4 - Mandat - BC2**

Considérant que par la résolution 288-11-2020, la municipalité de Lotbinière a mandatée la firme BC2 pour la prise en charge de nos dossiers en sujet de l'urbanisme;

Considérant que la firme BC2 nous offre pour l'année 2022 un taux horaire avantageux de 85.00 \$ de l'heure et de 0.54 \$ du kilomètre (plus taxes si applicables) lors des déplacements qui est valide jusqu'au 31 décembre 2022;

Considérant la satisfaction du Conseil municipal et de l'administration en sujet des dossiers traités par le groupe BC2;

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Pierre Lemay

Que, le Conseil municipal accepte l'offre telle que présentée et mandate la firme BC2 pour le traitement des dossiers d'urbanisme pour l'année 2022;

Que, Mme Marilyn Bronsard-Harvey et M. Louis-Mathieu Fréchette soient autorisés à signer les documents nécessaires dans le cadre des dossiers d'urbanisme et représenter la Municipalité lorsque cela est requis.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**266-08-2021**

#### **7.5 - Ouverture du poste - Responsable des infrastructures**

Considérant que l'administration municipale doit produire des travaux selon les calendriers de planification;

Considérant qu'antérieurement nous avons une personne à temps partiel et que ce poste requiert une personne à temps plein;

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Philippe Jean

Que, le conseil municipal autorise l'ouverture d'un poste portant le titre « Responsable des infrastructures » avec les critères présentés en séance publique;

Que, l'horaire est variable et comporte une moyenne de 35 heures semaine et que le taux proposé varie entre 25.00 \$ et 27.00 \$ de l'heure;

Que, le poste soit ajouté à la convention de travail.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **8 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RURALITÉ**

**267-08-2021**

#### **8.1 - Demande d'approbation de PIIA - 7545, route Marie-Victorin / Refaire le mur côté ouest et changer toutes les fenêtres du mur latéral (modèle identique) et remplacer les fenêtres de la façade arrière par des fenêtres à guillottes**

Considérant que le propriétaire veut refaire le mur extérieur côté ouest qui est actuellement en lattes verticales et bardeau de cèdre pour le mettre identique aux murs est et avant en lattes horizontales en bois;

Considérant qu'il veut remplacer toutes les fenêtres du mur latéral par un modèle identique à deux battants;

Considérant que le propriétaire veut aussi remplacer les fenêtres de la façade arrière par des fenêtres à guillotine qui sont actuellement des fenêtres pleines à un battant;

Il est proposé par Philippe Jean

Appuyé par Guy Durand

Que, le Conseil municipal, à la suite des recommandations du CCU, autorise la présente demande d'approbation PIIA avec la suggestion suivante :

- Ajout de chambranles aux fenêtres latérales comme sur la façade avant.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

268-08-2021

**8.2 - Demande d'approbation de PIIA - 7513, route Marie-Victorin / Travaux de rénovation de la galerie avant et des deux escaliers aux extrémités**

Considérant que le propriétaire veut procéder à des travaux de rénovation de la galerie avant et des deux escaliers aux extrémités;

Considérant que la galerie est située à 7' du sol, la hauteur règlementaire pour les garde-corps est de 42 pouces. Les colonnes en bois d'origine ainsi que le garde-corps seraient remplacées par des garde-corps en aluminium blanc. À noter que plusieurs travaux ont été effectués pour prolonger la durée de vie des garde-corps en bois mais que les problèmes de pourritures persistent;

Considérant qu'un premier projet a été déposé et refusé par la résolution 236-07-2021;

Il est proposé par Philippe Jean

Appuyé par Guy Durand

Que, le Conseil municipal, à la suite des recommandations du CCU, autorise la présente demande d'approbation PIIA avec les recommandations suivantes :

- Le garde-corps, tel que les photos transmises par le propriétaire doivent être de la compagnie Allium et le modèle retenu est la série Héritage ou Élégance;
- Les colonnes, tel que présentés par le propriétaire, doivent être du même style que celles offertes par la compagnie Rampe Deschênes « Colonnes combinées carrées ».

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

269-08-2021

**8.3 - Fermeture et affectation, au domaine privé de la municipalité de Lotbinière, d'une partie du chemin de la Vieille Église connue et désignée comme étant une partie du lot 5 878 355**

Considérant qu'une partie du lot 5 878 355 n'est pas utilité publique;

Considérant que le propriétaire du lot adjacent portant le numéro 5 876 420 a manifesté l'intérêt à acquérir cette parcelle de lot et prend en charge l'ensemble des frais inhérent à cette transaction;

Il est proposé par Pierre Lemay

Appuyé par Sylvain Pillenière

Que, le conseil municipal accepte tel que présenté le plan cadastral présenté par M. Paul Grimard, arpenteur-géomètre pour rendre privé une portion du lot 5 878 355;

Que, les honoraires de M. Grimard soient transmises au nom de la municipalité de Lotbinière et que tel l'indique l'article 96 de la *Loi sur les compétences municipales*, la facture soit imputée au dossier du propriétaire du lot 5 876 420;

Que, les étapes suivantes pour le processus de vente soient produites et ce, au frais de l'acquéreur tel qu'indiqué dans sa lettre du 12 février 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Pas de sujet à ce dossier

**10 - TRANSPORT**

270-08-2021

**10.1 - Acquisition d'outillage**

Considérant que nous devons acquérir des outils pour produire le travail quotidien sur le territoire de la municipalité;

Considérant que nous avons fourni une liste des outils de base nécessaires aux tâches;

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Michel Landry

Que, le conseil municipal, à la suite de l'étude des besoins, autorise l'acquisition des outils mentionnés;

Que, la projection budgétaire de 4 500.00 \$ plus taxes si applicables soit imputée au poste budgétaire 02.320.00.643

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**271-08-2021**

### **10.2 - Octroi - Élagage des arbres**

Considérant que nous voulons produire l'élagage des arbres dans différents secteurs de la municipalité, dont plus particulièrement les secteurs suivants :

- Parc de l'Horizon;
- Belvédère Richelieu;
- Falaise de la côte Gédéon à l'est;
- Espaces des étangs d'eau usée;

Il est proposé par Guy Durand

Appuyé par Pierre Lemay

Que, le Conseil municipal octroi les travaux à Le P'tit Dubois au taux de 200.00 \$ de l'heure pour une équipe de quatre personnes, soit trois opérateurs à 55.00 \$ de l'heure et un apprenti à 35.00 \$ de l'heure;

Que, la dépense approximative de 10 500.00 \$ plus taxes si applicables soit imputée au poste budgétaire 02.702.91.971;

Que, le Conseil municipal recommande de produire chaque année des travaux d'élagage des différents sites municipaux pour entretenir adéquatement l'ensemble du territoire et d'inclure en rotation ce travail dans la planification des tâches courantes de l'administration municipale.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **11 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **11.1 - Informatif - Suivi des démarches sur le projet de prolongement du réseau d'eau potable**

La firme STANTEC a terminé les calculs visant à estimer la quantité d'eau potable nécessaire pour combler les besoins de la municipalité pour les années à venir en incluant les prévisions d'augmentation de la demande en eau potable, notamment celles issue du prolongement du réseau, du nouveau développement résidentiel et des nouvelles constructions possibles sur le réseau déjà existant. Ces données ont été transmises à la firme Arrakis le 22 juillet dernier afin de terminer le rapport à remettre au MELCC dans le but d'obtenir le certificat d'autorisation.

### **11.2 - Informatif - Installations pour les matières résiduelles de la falaise Nadeau**

Nous sommes en recherche d'un site pour l'installation de contenants à chargement avant pour le secteur de la falaise Nadeau;

Nous avons reçu une offre pour palier temporairement à la problématique;

L'administration municipale sera vigilante en vérifiant régulièrement les pourtours du site pour que tout demeure propre et que les levées seront produites hebdomadairement au lieu d'être produites aux deux semaines;

Les recherches pour trouver un site de dépôt pour les résidents de la falaise Nadeau se poursuivent.

## **12 - LOISIRS, FAMILLE ET ORGANISMES**

### **12.1 - Informatif - Halte camping de Lotbinière**

Pierre Lemay indique que le projet pilote de de la halte camping de Lotbinière se poursuit. L'équipe bénévole assure une surveillance sur le site et il y a un bon achalandage.

## **13 - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT**

Pas de sujet à ce dossier

## **14 - VARIA**

### **272-08-2021 14.1 - Mandat - Stantec / Plans, devis et surveillance ponctuelle des travaux**

Considérant que, par les résolutions 208-06-2021 et 217-06-2021, le conseil municipal en collaboration avec la municipalité de Leclercville a choisi les options pour la mise à niveau des appareils de traitement des eaux potables et la chambre du débitmètre;

Considérant que nous devons maintenant produire les plans et devis ainsi que la surveillance bureau pour la planification et les autorisations pour exécuter les travaux;

Il est proposé par Gérald Lemay

Appuyé par Philippe Jean

Que, le conseil municipal accepte l'offre de STANTEC telle que proposée :

- Plan & devis et surveillance bureau / Honoraires 5 995.00 \$
- Surveillance chantier, pour une à trois visites (si besoin) aux tarifs suivants :
  - Ingénieur junior ou technicien – Taux de 85 \$/h/personne
  - Frais de déplacement – 0.59 \$/km
  - Frais de repas – 25.00 \$/repas/personne

Que, les travaux soient imputés au poste budgétaire 23.054.14.721;

Que, la direction générale valide l'insertion des dépenses au programme TECQ 2019-2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **14.2 - Informatif - Bibliothèque "Au fil des pages" / Rapport de visite**

Philippe Jean transmet des informations en sujet de la visite de Réseau Biblio à la bibliothèque Au fil des pages.

De ce rapport de visite, nous pouvons souligner les points suivants :

- Malgré la pandémie, les statistiques de l'année sont excellentes, en particulier pour les livres et revues numériques ;
- L'abolition des pénalités de retard a aidé à la performance de la bibliothèque, la gestion de cet élément étant très lourde ;
- L'excellence et le dynamisme de l'équipe des bénévoles qui ont fait des prouesses pour offrir un service impeccable aux citoyens malgré les épisodes de fermeture non planifiée à cause de la Covid-19.

Pour les prochains mois, les projets de la bibliothèque seront les suivants:

- Tenter d'attirer plus d'adolescents à la bibliothèque ;
- Mettre en valeur la collection régionale.

- Relancer les activités d'animation.

M. Jean réitère ses félicitations aux bénévoles qui portent ce volet municipal offrant une ouverture sur la culture et permettant aux enfants de l'école primaire, l'opportunité de la lecture à même l'école « La Berge ».

**273-08-2021**

### **14.3 - Motion de remerciements - Jardins ouverts de Lotbinière**

Michel Landry commente l'activité « Jardins ouverts de Lotbinière » du dimanche 8 août 2021.

Cette activité propulsée par le Comité d'embellissement de Lotbinière a eu lieu par une splendide journée estivale. Les visiteurs étaient au rendez-vous et les propriétaires ont apprécié les échanges.

L'intérêt suscité par cette activité est un encouragement à la refaire au courant de l'année 2022.

Il souhaite en faire une motion de remerciements :

Motion de remerciements – Jardins ouverts de Lotbinière

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Philippe Jean

Que, le conseil municipal remercie les propriétaires de six jardins privés qui ont participé à la première édition de « Jardins ouverts de Lotbinière » ainsi que les gens qui les ont visités.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Étant donné le caractère actuel de la rencontre qui requiert de limiter les rassemblements, les citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour par courriel à l'adresse [dg@municipalite-lotbiniere.com](mailto:dg@municipalite-lotbiniere.com) lors de la mise en ligne de l'ordre du jour. Les réponses seront acheminées dans les jours suivants la mise en ligne de la présente séance.

**274-08-2021**

### **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 h 41.

Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.

---

Jean Bergeron  
Maire

---

Sandra Bélanger  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL